

République Française
Département de Maine-et-Loire
Commune de Saint Germain des Prés

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/07/2021

L'an deux mil vingt et un, le sept juillet à 19h, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Goganes suivant l'article 45 du décret du 31 mai 2020, en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur BENETTA Nicolas, Maire.

Etaient présents : Mme LUSSON Jocelyne, M. GAY Philippe, Mme TOUSSAINT Marylène, M. BRICAUD Olivier, Adjoint, Mme DAUDIN Mélanie, M. COHU Bruno, Mme FOIN Françoise, M. ALLAIN Jérôme, Mme LEMEUNIER Marie-Laure, M. LEGER Éric, Mme MATHIEU Carine, M. CHEREL Christophe, Mme DE TOURNEMIRE Emmanuelle, Conseillers municipaux.

Était absent : M. DIAMANTI Antonello

Secrétaire de séance : Mme TOUSSAINT Marylène

Convocation du 1^{er} juillet 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de pouvoir : 0

2021 / 039 – ADRESSAGE – Redénomination et numérotation de la rue « Les Jouselins »

Par délibération n°2020 / 003 en date du 9 janvier 2020, le conseil municipal avait décidé de nommer la petite voie allant de la rue de la Boulairie au square Les Jouselins, suite à la vente d'un terrain en vue de construire une habitation. Il avait alors été décidé de nommer cette rue « Les Jouselins ».

Cependant, ce nom porte à confusion car ladite rue donne sur le square « Les Jouselins ».

Il est donc proposé au conseil municipal :

⇒ de MODIFIER le nom de la rue « Les Jouselins » : **rue Boris Vian**

⇒ de NUMEROTER les deux maisons suivant le plan annexé à la présente délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la nouvelle dénomination de cette rue.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations,
Fait à Saint Germain des Prés, le 8 juillet 2021

Le Maire,

Nicolas BENETTA

